

## I. INFORMATION DE BASE

### A. Ville et référent

a. Nom de la ville - Autorité locale	
b. Population	
c. Surface	
d. PIB par habitant (pays)	
e. Pays	
f. Nom du contact	
g. Titre	
h. Position	
i. Numéro de téléphone	
j. Email	
k. Adresse	

### B. Politique ou pratique

a. Titre de la politique ou pratique (50 caractères)
b. Sous-titre - optionnel (150 caractères)
c. Url de la vidéo (optionnel)
d. Url des réseaux sociaux et page internet (optionnel)

- Obligatoire** – Veuillez joindre en PDF la **Lettre du Maire** datée et signée par votre Maire
- Obligatoire** – Veuillez joindre **3 à 5 images** en lien avec votre pratique ou politique (en haute résolution) qui pourraient être utilisées à des fins de communication sur notre site internet et nos réseaux sociaux
- Optionnel** – Veuillez joindre l'url d'une **courte vidéo** (1 minute approx.) qui pourrait être utilisée à des fins de communication sur notre site internet et nos réseaux sociaux
- Optionnel** – Veuillez joindre tout **matériel additionnel** tel que des policy briefs, cartes, images, rapports, ou autres documents formels appuyant l'explication de la pratique

## II. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

### A. A quelle catégorie du Framework for Action (FFA) postulez-vous?

- 1. Gouvernance ou assurer un environnement propice à une action efficace
- 2. Alimentation durable et nutrition
- 3. Équité sociale et économique
- 4. Production alimentaire
- 5. Approvisionnement et distribution alimentaires
- 6. Prévention, réduction et gestion des déchets alimentaires

### B. A quels Objectifs de Développement Durable (SDG) votre pratique se réfère-t-elle? (plusieurs options)



**C. Décrivez brièvement vos pratiques ou politiques (max 2000 caractères)**

Veillez inclure le **contexte** qui vous a conduit à commencer ce programme ou cette politique, le **but et les objectifs** de la pratique, les **quartiers/districts** concernés, les principaux **bénéficiaires** et **leçons apprises**.

--

**D. Date de début de la mise en oeuvre de la politique ou de la pratique**

en cours       terminée

Début (mm/aaaa):

Fin (mm/aaaa):

**E. Acteurs et parties prenantes (max 500 caractères)**

Quels départements, partenaire(s) d'exécution, partenaire(s) financier(s) et autres parties prenantes (académiques, ONG, donateurs) sont impliqués?

--

**F. Approche (max 500 caractères)**

Décrivez les principales étapes que vous avez suivies pour concevoir et mettre en oeuvre la pratique (réponse étape par étape)

--

### III. CRITERES D'ATTRIBUTION

**Veillez expliquer de quelle manière les critères suivants s'appliquent à la pratique ou politique de votre ville en 250 mots ou moins (pour les critères A - C) et en 500 mots ou moins pour le coefficient d'adversité (critère D). Vos réponses seront évaluées par le Comité des Prix du Pacte de Milan sur une échelle de 1 à 10.**

#### **A. Innovation** (max 1500 caractères)

*Veillez décrire dans quelle mesure vous considérez que votre pratique a une approche innovante du point de vue méthodologique ou géographique.*

#### NOTE EXPLICATIVE

La politique alimentaire au niveau municipal ou territorial évolue pour relever les **nouveaux défis** liés aux changements du système alimentaire, tels que les impacts du changement climatique et les pressions économiques, sanitaires et urbaines. Les innovations dans la politique et la pratique en matière de nourriture urbaine pour relever ces défis se retrouvent dans toutes les catégories du Cadre d'action du MUFPP, car les systèmes alimentaires sont réorientés vers la durabilité. Vous pouvez décrire dans quelle mesure votre pratique offre une **nouvelle approche** dans le développement des systèmes alimentaires urbains dans votre pays, votre région ou à l'étranger. Par exemple, la pratique de votre ville peut être liée à une nouvelle vision internationale, par exemple dans le cadre du **Nouvel Agenda Urbain** ou des **Objectifs de Développement Durable** dans l'**Agenda 2030** pour le développement durable.

## B. Impact (max 1500 caractères)

*Degré auquel la pratique ou la politique contribue sensiblement à améliorer l'équité sociale et économique vis-à-vis des populations vulnérables dans votre ville ou dans les quartiers / districts ciblés. Décrivez l'impact de la valeur ajoutée et ajoutez des données quantitatives lorsque cela est possible. Si l'impact de la politique est mesuré par le cadre de suivi de la FAO-MUFPP, merci de spécifier quels indicateurs vous utilisez (<http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/monitoring-framework>)*

### NOTE EXPLICATIVE

Sont pris en compte dans cette catégorie les impacts sociaux, environnementaux et / ou économiques. L'impact social concerne avant tout **l'impact sur les populations vulnérables**: populations démunies en milieu urbain, femmes, enfants, personnes âgées et / ou déplacées / migrants dans le besoin d'une aide alimentaire et / ou n'ayant pas accès à une alimentation saine et financièrement abordable. Votre pratique alimentaire a-t-elle visé les personnes vulnérables? Les **impacts économiques et environnementaux** peuvent également être présentés. Avez-vous évalué le degré d'impact proportionnellement au coût de l'intervention ou du programme (le ratio valeur/avantage)? Veuillez ajouter des **données quantitatives**, indicateurs ou objectifs atteints si disponibles. Si vous développez des indicateurs de suivi pour une nouvelle politique ou pratique, vous pouvez décrire vos futurs projets.

## C. Inclusion (max 1500 caractères)

*La politique ou la pratique est développée dans les domaines thématiques du Cadre d'action, dans tous les quartiers et / ou avec la participation active d'acteurs extérieurs aux gouvernements locaux ou territoriaux tels que la société civile et le secteur privé.*

### NOTE EXPLICATIVE

Il existe trois types d'inclusion pour répondre à ces critères: **l'inclusion thématique**, la pratique peut intégrer deux ou plusieurs domaines thématiques du Cadre d'action du MUFPP entre les différents départements de la ville (par exemple, par le biais du département de la planification, de l'éducation, de la santé, du développement économique, de la protection sociale et environnementale, etc.); **l'inclusion territoriale**, la pratique peut être intégrée dans plus d'une autorité locale (par exemple, entre un gouvernement de la ville et les gouvernements environnants, territoriaux ou métropolitains environnants); **l'inclusion sociale**, la société civile et le secteur privé peuvent être considérés comme des partenaires par le gouvernement de la ville (par exemple, dans la gestion des marchés informels ou formels, ou dans la distribution de nourriture aux personnes vulnérables, etc.).

## D. Coefficient D'Adversité (max 2500 caractères)

*Décrivez les conditions défavorables ou les défis auxquels vous avez fait face et la façon dont vous les avez surmontés dans la mise en œuvre de votre politique ou de votre pratique.*

### NOTE EXPLICATIVE

Ce coefficient déterminera le gagnant du “**Prix Environnement Difficile**”. Les villes confrontées à des situations particulières d'adversité souhaiteront peut-être inclure des données pour identifier par exemple l'extrême pauvreté, un faible accès à la nourriture, des impacts de dommages environnementaux ou des défis spécifiques tels que: **impact des conflits récents ou actuels**, impact des populations déplacées; **impact d'une grave catastrophe environnementale** (inondation, tremblement de terre, élévation du niveau de la mer, ouragan, etc.): **impact de choc économique sévère**, des difficultés économiques extrêmes ou de la pauvreté; des **conditions administratives difficiles** au sein ou entre les départements et les différents niveaux de gouvernement.

### Information et support:

MUFPP Secretariat

Contact: Filippo Gavazzeni

Téléphone: +39.345.4811604

Mail: [MUFPP.award@comune.milano.it](mailto:MUFPP.award@comune.milano.it)

Site Internet: <http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/award/>